

ISABELLE LANDRY

AVOCATE

tél. 418 649-5479
courriel isabelle.landry@bcf.ca
linkedin <https://www.linkedin.com/pub/isabelle-landry/42/497/b97>

QUÉBEC

Complexe Jules-Dallaire, T1
2828, boul. Laurier, 12^e étage
Québec (Québec) G1V 0B9
tél. 418 266-4500
télééc. 418 266-4515



SECTEURS DE PRATIQUE

- Droit administratif
- Droit immobilier
 - Développement de projets immobiliers
- Litige
 - Défense d'actions collectives
 - Litige civil et commercial
 - Litige en matière d'évaluation foncière et d'expropriation
 - Litige environnemental

ÉQUIPES STRATÉGIQUES

- Industrie immobilière
- Litige commercial
- Administratif, environnement et municipal
- Éthique, anti-corruption et gouvernance
- Défense d'actions collectives

PROFIL

La version anglaise est disponible [ici](#).

Me Landry est une leader authentique, franche et directe qui se distingue par sa capacité à donner l'heure juste aux gens qui la consultent. Son approche est de former une équipe avec eux afin de tirer profit des forces de chacun. Dans cet esprit de collaboration, elle se fait un devoir de tenir ses clients informés de tout avancement au plan de travail et des diverses décisions à prendre dans l'avenir. Elle a le désir de franchir avec ses clients les étapes nécessaires à l'atteinte des objectifs qui serviront au mieux leurs besoins. Que ce soit par la représentation de leurs droits devant les divers instances ou en utilisant la négociation afin d'obtenir un règlement, elle saura analyser la situation sous tous ses angles et prendre en considération les divers impératifs en jeu, notamment économiques, afin de proposer la stratégie adéquate et optimale.

Faisant preuve de rigueur et de discernement, elle a le souci de comprendre en profondeur les enjeux et particularités de chaque situation. Créative, à l'écoute et respectant ses engagements et échéances, elle saura mettre en confiance et rassurer la clientèle faisant appel à elle.

Isabelle Landry oeuvre plus particulièrement en droit municipal et immobilier (zonage et urbanisme), en droit de l'environnement et de l'énergie et en droit public, notamment relativement à l'octroi des contrats des organismes publics, à l'éthique, au lobbying et à l'accès à l'information. Elle a une expertise en litige et travaille également en prévention de ces litiges en conseillant les divers organismes publics clients du cabinet dans leur gestion quotidienne. Elle peut également conseiller les entreprises privées relativement à leurs droits et obligations dans leurs relations avec les divers organismes publics.

Me Landry fait aussi partie de notre équipe de défense des recours collectifs; celle-ci est parfaitement arrimée sur le système judiciaire du Québec et sensible à ses particularités. Notre équipe d'avocats en litige a développé une expérience spécialisée dans les recours collectifs en défense et au fil des années, elle a défendu ses clients avec succès à plusieurs reprises.

Me Landry a donné des conférences et des formations en matière d'éthique, de déontologie, d'accès à l'information, d'environnement et de processus d'octroi des contrats pour les organismes publics. Elle a également été administratrice du Cégep Garneau de mai 2012 à mai 2015.

Me Landry représente tant des clients publics, comme des municipalités ou des organismes gouvernementaux, que des entreprises privées dans leurs relations avec ces différentes entités publiques.

DIPLÔMES

- Barreau du Québec (2006)
- LL.B., Université Laval (2004)

CONFÉRENCES

- « La gestion des nuisances par les municipalités et l'enjeu de la gestion des chiens de type Pitbull » (en collaboration avec Véronique Briand-Carle), Congrès 2017 de l'Association des directeurs municipaux du Québec, 14 juin 2017;
- « L'acceptabilité sociale : le point de vue juridique », Québec, février 2017, Boucherville, juin 2017, Laval, juin 2017;
- « L'acceptabilité de projets de développement : Pourquoi et comment? », Québec, février 2017, Boucherville, juin 2017, Laval, juin 2017;
- Conférencière, « Aménagement durable du territoire : de la théorie vers la pratique », colloque, Québec, 6 octobre 2015, Montréal, 15 octobre 2015;
- Conférencière, « Les pouvoirs d'urgence en matière d'octroi de contrats publics », Les Rendez-Vous SAM (FQM), 24 septembre 2015;
- Conférencière, « Comment faire face aux demandes abusives en matière d'accès à l'information », Congrès 2015 de l'Association des directeurs municipaux du Québec, 18 juin 2015;
- Conférencière, « Concepts de base pour accomplir votre rôle au sein du Comité consultatif d'urbanisme », Association québécoise d'urbanisme, 14 juin 2014;
- Conférencière, « Loi sur l'intégrité en matière d'octroi de contrats publics », Association des directeurs municipaux du Québec, 12 juin 2014;
- Conférencière, « Démystification des pouvoirs municipaux en environnement », Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités, Québec, 27 septembre 2013;
- Conférencière, « La responsabilité extracontractuelle des municipalités », Congrès annuel 2013 de l'Association des directeurs municipaux du Québec, Québec, 12 juin 2013;
- Conférencière, « L'évolution de la notion de troubles de voisinage en matière environnementale : questionnements et distinctions », colloque du Service de la formation continue du Barreau du Québec, 24 mai 2013;
- Conférencière, « Rendez-vous juridique – Précisions relatives à la gestion des cours d'eau, récentes jurisprudences et questions/réponses », colloque annuel de l'Association des gestionnaires régionaux de cours d'eau du Québec (AGRCQ), Mont Sainte-Anne, 11 avril 2013;
- Conférencière, « Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics », Association des constructeurs de routes et de grands travaux, 4 avril 2013;
- Conférencière, « La planification, un remède à bien des maux », Congrès de la Fédération québécoise des municipalités, 29 septembre 2012;
- Présentation du contrat de travail modèle proposé par l'ADMQ à ses membres directeurs généraux de municipalités, Congrès 2012 de l'Association des directeurs municipaux du Québec, 8 juin 2012.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

- Obtention pour une municipalité cliente d'un règlement dans un litige potentiel d'envergure avec un promoteur immobilier sous séquestre. Un secteur résidentiel incluant une trentaine de terrains dont certains déjà construits ou en construction malgré que les infrastructures publiques n'étaient pas terminées ni cédées à la municipalité (rues et usine de traitement des eaux) a pu être terminé dans des délais raisonnables et les réclamations de part et d'autre adéquatement gérées en évitant de s'enliser dans de coûteuses procédures judiciaires.
- Extrême diligence dans l'obtention et l'exécution de jugements (première instance et Cour d'Appel) visant à faire reconnaître des droits acquis au lotissement et ainsi éviter une ordonnance de démolition d'une résidence tout récemment construite afin de permettre au propriétaire de conserver la valeur de son investissement et à la municipalité de se voir condamner au paiement de dommages-intérêts éventuels.
- Obtention pour une commission scolaire d'un règlement évitant des poursuites judiciaires suite à un déversement d'huile fautif effectué dans le sol d'une école primaire. Gestion de la mise en œuvre de ce règlement incluant la démolition de l'école, la relocalisation des élèves et la décontamination du sol et des eaux souterraines. Subséquemment à ce règlement, obtention d'un jugement favorable sur la requête de l'entreprise de livraison d'huile d'être remboursée du cautionnement d'exécution valablement encaissé par la commission scolaire.

IMPLICATION

- Membre du Conseil régional de Québec (CRQ) de l'Institut de développement urbain du Québec (IDU), 2017.
- Membre du comité urbanisme du conseil régional de Québec, Institut de développement urbain du Québec (IDU), 2016.
- Administratrice de l'Association québécoise des lobbyistes (AQL).

PUBLICATIONS

- « Des organismes publics plus sévères que la loi en matière de lobbyisme », Institut québécois d'affaires publiques, juin 2017;
 - « Construis-moi une loi! », Scribe / Magazine de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), participation à une entrevue ayant donné lieu à cet article et expliquant aux directeurs généraux des municipalités le processus d'adoption d'une loi provinciale, février 2017;
 - « Que faire quand un citoyen demande accès à l'information de façon répétitive, excessive? - La réponse de l'expert », Scribe / Magazine de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), février 2017;
 - « Subjectif, le contrôle des nuisances? », Bâti/Vert / Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), en collaboration avec Véronique Briand-Carle, janvier 2017;
 - [Guide sur la gestion des cours d'eau du Québec](#), Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ), décembre 2016;
 - « Les conséquences d'un défaut d'inscription au registre des lobbyistes », Audiences publiques, Institut québécois d'affaires publiques, 24 octobre 2016;
 - « Que faire en cas d'ingérence dans le rôle du directeur municipal? », Le magazine Scribe / La source d'information par excellence des directeurs municipaux du Québec, Me Isabelle Landry répond à la question d'un directeur général de municipalité qui se demande comment exercer adéquatement son rôle quand il a l'impression que le conseil municipal veut le faire à sa place, septembre 2016;
 - « Le Commissaire au lobbyisme veut retirer le Projet de loi 56 », Audience publique / Institut québécois d'affaires publiques, un état de la situation sur le projet de loi no 56 devant réformer la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme suite au dépôt de l'étude du Commissaire en juin 2016, 11 septembre 2016;
 - « Le rôle du CCU dans la protection du paysage », Revue québécoise d'urbanisme / Association québécoise d'urbanisme, mars 2016;
 - *La réponse de l'expert* - « Un contrat ne peut pas être divisé », [Le Magazine Scribe](#), page 34 / Association des directeurs municipaux du Québec, février 2016;
 - « Les Municipalités et l'imposition de restrictions à la navigation », les municipalités peuvent-elles imposer des restrictions à la navigation sur leurs lacs? Analyse de la décision Marcoux c. St-Charles-de-Bellechasse (Municipalité de), 2015 QCCS 4353, BâtiVert, janvier 2016;
 - « Les pouvoirs municipaux en matière de protection des sources d'approvisionnement en eau potable », BâtiVert, vol. 19 no 1, Hiver 2015;
 - « Terrain contaminé – quelles sont vos obligations ? » (co-écrit avec Nathalie Lavoie), Espace Québec, vol. 19, no. 1, 2013;
 - « L'évolution de la notion de troubles de voisinage en matière environnementale : questionnements et distinctions », Service de la formation continue du Barreau du Québec, Développement récents en droit de l'environnement (2013), Cowansville, Éditions Yvon Blais, p.1;
 - « La planification : un remède à bien des maux », Revue québécoise d'urbanisme, mai 2013;
 - « Quelques bases essentielles en droit municipal – Pour des transactions immobilières réussies », paru dans le bulletin d'approvisionnement du *30 novembre 2012* de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec;
 - « Pouvoirs municipaux en matière d'aménagement durable des forêts », Revue québécoise d'urbanisme, automne 2011;
 - « Protection du paysage urbain, outils juridiques à la portée des municipalités », Revue québécoise d'urbanisme, été 2011.
-